

**PROJET DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 18 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 décembre à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 13

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 2

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s :

Christine Robin donne procuration à Patricia Dumas

Fabien Plasson donne procuration à Alexandre Vagnon

Date de convocation : 12 décembre 2024

Secrétaire de séance : Nans Perrin

OBJET : Demande de subvention : enveloppe solidarité

Mme la Maire expose qu'elle souhaite solliciter une subvention auprès du département de la Loire, dans le cadre du fonds de solidarité, pour :

1. L'installation d'un jeu d'enfants dans le jardin public
2. L'aménagement de la cantine en self

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,
SOLLICITE une subvention sur des travaux :

1. Jeu du jardin public pour un montant 7 555,35 € HT, soit 9 066,42 € TTC
2. L'aménagement de la cantine pour un montant de 14 442,29 € HT soit 17 330,75 € TTC

DIT que les crédits sont inscrits au budget 2025,
AUTORISE Mme la maire à faire cette demande de subvention.

La maire
Céline Elie



La secrétaire de séance

Nans Perrin